

# *CHAMPIONNAT DE FRANCE*

**Promotion Z Jeunes  
Minimes - Cadets - Juniors**

*LIMOGES 87  
10 et 11 juillet 2010*

Organisé par le CD 87 et le CR Limousin



Stéphane FOUILLADE – Bussignat - 87240 AMBAZAC  
Tél. 06.80.89.59.47 – Courriel : [stephane.fouillade@orange.fr](mailto:stephane.fouillade@orange.fr) - SITE INTERNET : <http://www.cd87.fr>



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

## MOT DU PRESIDENT DU CD 87

C'est avec un grand honneur que le CR limousin et plus particulièrement le CD 87 va vous accueillir sur ses terres.

Nous sommes un département riche en poisson mais, nous n'avons que très peu de parcours en ligne pour accueillir un si grand nombre de pêcheurs.

Tout le monde s'est mis en quatre pour que le championnat se déroule dans les meilleures conditions. La Fédération Départementale PPMA de la Haute-Vienne a immédiatement apporté son soutien pour l'organisation. La municipalité de Limoges, la Direction Départementale Jeunesse et Sports, le Conseil Général ainsi que le Conseil Régional sont également heureux de vous accueillir et ont accepté de nous apporter une aide pour le bon déroulement de cette épreuve nationale.

Nous avons sélectionné les deux parcours les mieux adaptés et les plus poissonneux de notre département. L'AAPPMA « Les Ponticauds » et le « Groupement des AAPPMA de LIMOGES » ont immédiatement soutenu le projet et prêté leur parcours de pêche car tous deux font de la pêche chez les jeunes une de leur priorité. Dans notre département, si le nombre de licenciés augmente tous les ans, nous avons énormément de mal à attirer les jeunes à la compétition et, un tel évènement pourra contribuer à l'essor du nombre de licenciés dans les trois catégories.

C'est mon premier mandat et j'en fait une de mes priorités, c'est pour cela que je remercie personnellement la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup de nous avoir choisi pour cette organisation.

Vous, les jeunes, représentez l'avenir de la pêche de compétition ; j'espère que ce championnat se déroulera dans le respect du règlement, avec bonne humeur et convivialité, même si l'issue est la qualification pour le championnat de France et peut-être une place en équipe de France.

Tous les licenciés du département vous attendent avec impatience et nous sommes persuadés que vous avez beaucoup de chose à nous apprendre sur la pêche de haut niveau ; je sais qu'il y a déjà des grands noms de la pêche dans vos rangs.

**Stéphane Fouillade**

## MOT DES PRESIDENTS DU GROUPEMENT DES AAPPMA DE LIMOGES

Lorsque le Président du CD 87 nous a téléphoné pour nous demander s'il était possible que le Championnat promotion Jeunes se déroule dans notre étang du groupement situé à Razès, nous avons immédiatement accepté car nous avons créé ce parcours pour le plaisir des jeunes pêcheurs. C'est un étang très poissonneux. Les concours « Jeunes Pêcheurs » se gagnent régulièrement avec plus de 200 poissons en 1h30 - et ils ne sont pas des spécialistes comme vous.

Toutefois, cet étang est privé, il ne sera donc pas possible de venir s'y entraîner à votre guise. Mais nous organisons trois concours pour les jeunes et nous ouvrirons le site le dimanche précédant le championnat pour que chacun puisse se faire une idée de la richesse piscicole du site. Nous ne souhaitons pas qu'il y ait d'entraînement la veille car cela pourrait durcir la pêche lors de l'épreuve. Nous sommes très heureux de vous recevoir pour cette manifestation et nous ferons tout pour que ce moment reste gravé dans votre mémoire.

A bientôt au bord de l'eau.



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

## Déroulement de l'épreuve

L'accueil de tous les concurrents se fera à la salle des Jeunes Coopératives (face à la Guinguette) ; il est conseillé aux minimes de se garer sur le parking de la guinguette).

### Samedi 10 juillet 2010 :

- 9 h 00 : Rendez-vous (salle des Jeunes Coopératives)
- 9 h 30 : Appel des concurrents et contrôle des licences
- 10 h 00 : Tirage au sort
- 12 h 00 : Mise en place dans les rings
- 13 h 55 : Amorçage
- 14 h 00 : Début de la pêche
- 17 h 00 : Fin de la pêche.

### Dimanche 12 juillet 2010 :

L'accueil des cadets et juniors se fera à la salle des Jeunes Coopératives.  
L'accueil des minimes se fera sur leur parcours de pêche à l'étang de « Beygeat » à RAZES.

- 6 h 00 : Rendez-vous et appel des concurrents
- 6 h 15 : Tirage au sort de la grille
- 7 h 00 : Mise en place dans les rings
- 8 h 25 : Amorçage
- 8 h 30 : Début de la pêche
- 11 h 30 : Fin de la pêche

**POSSIBILITE DE RESTAURATION SUR PLACE POUR LES ACCOMPAGNATEURS  
2 SANDWICHES ET UNE BOISSON OFFERTS A CHAQUE PARTICIPANT**

- 13 h 30 : Mise en place dans les rings
- 14 h 55 : Amorçage
- 15 h 00 : Début de la pêche
- 18 h 00 : Fin de la pêche.

**19H30 LECTURE DES RESULTATS (SALLE DES JEUNES COOPERATIVES)  
SUIVIE DU POT DE L'AMITIE.**



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

## REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

**Pêche mixte** : 3 manches de 3 heures réparties sur 6 secteurs :

- Minimes : 2 secteurs de 12
- Cadets : 2 secteurs de 12
- Juniors : 2 secteurs de 14

**Longueur des cannes** :

- Minimes : 10 mètres
- Cadets : 11,50 mètres
- Juniors : 13 mètres.

**Moulinet** : longueur des cannes : 8 mètres maximum  
Pas de distance de pêche minimale.

**Amorce pour chaque manche** :

- Minimes : 5 litres toutes confondues, mouillées, non tassées
- Cadets et Juniors : 12 litres toutes confondues, mouillées, non tassées.

**Esches pour chaque manche** :

- Minimes : ¼ litre de fouillis de vers de vase, asticots interdits dans l'amorce
- Cadets et Juniors : ¾ litre dont ¼ de fouillis de vers de vase.
- Boîtes mesures obligatoires.

**Autres points importants du règlement** :

- Bourriche obligatoire, mise à l'eau après le contrôle
- Aucun concurrent ne devra sortir de son ring sans l'accord et l'accompagnement d'un commissaire

Présentation obligatoire des licences à jour de visas et tampon du médecin pour aptitude à la pratique de la pêche sportive.



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

## JUNIORS

Rivière la Vienne à Limoges

2 secteurs de 14 pêcheurs  
- Clos Sainte-Marie  
- Quai Allende

Profondeur : 1 à 1,5 mètres  
Largeur : 60 - 70 mètres  
Courant : lent à moyen

Poissons dominants : gardons toutes tailles, brèmes, barbeaux, hotus, ablettes.

Prévoir le chariot pour les secteurs du quai Allende.

## CADETS

Rivière la Vienne à Limoges

2 secteurs de 12 pêcheurs  
- CRS  
- Poisson-soleil

Profondeur : 1 à 1,5 mètres  
Largeur : 60 - 70 mètres  
Courant : lent à moyen.

Poissons dominants : gardons toutes tailles, brèmes, barbeaux, hotus, ablettes.

Prévoir le chariot pour les deux secteurs.

### RAPPEL :

**Amorce** : 12 litres toutes confondues, mouillées, non tassées.

**Esches** :  $\frac{3}{4}$  litre dont  $\frac{1}{4}$  de fouillis de vers de vase.

## PARCOURS DE REMPLACEMENT

**JUNIORS** : étang d'AMBAZAC (gardons, carpes)

**CADETS** : étang de LA JONCHERE (gardons, carpes, tanches)

Règlement des deux parcours (1/2 litre de fouillis, asticots interdits dans l'amorce, 12 litres d'amorce).



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

## Minimes

Étang de « Beygeat » à Razès 87 (autoroute A20 sortie 25)  
Proximité lac de Saint-Pardoux. Un fléchage sera fait dès sortie autoroute

2 secteurs de 12 pêcheurs

**Profondeur** : 0.80 à 3m50  
**Largeur** : environ 80 mètres

**Poissons dominants** : gardons et rotengles toutes tailles, carpeaux, carpes, tanches.

Prévoir le chariot

L'étang de Beygeat est un étang privé, certaines journées seront ouvertes pour l'entraînement. 2 concours jeunes pêcheurs s'y dérouleront les samedis précédant le championnat.

A la demande du président de Groupement, qui connaît bien son parcours, il a été décidé d'interdire la pêche la veille du championnat pour le bien de la pêche.

**Date concours** : 19/06 organisation « AAPPMA Montmailler », après midi  
26/06 organisation « AAPPMA SNCF », après midi

**Règlement** des 2 concours jeunes pêcheurs :

- Durée 1h30 (de 15h00 à 16h30), rdv 14h00
- 2 catégories (6-12) et (13-16) – inscriptions gratuite pour tous
- Canne limitée à 7 mètres – pêche à l'anglaise et bolo interdite
- Vers de vase et fouillis interdits, asticot uniquement à l'hameçon
- 5 points par prise et 1 pt par gramme

**Le 03/07** : concours à l'américaine, 1 enfant / un adulte (après midi)

**Règlement** : fouillis et vers de vase interdit / asticot interdit dans l'amorce

**Le 04 juillet** : date ouverte toute la journée pour les entraînements (à disposition exclusive des participants au championnat), avec règlement championnat.

### **Rappel du règlement championnat :**

**Longueur des cannes** : 10 mètres maxi. Moulinet autorisé : canne maxi 8 mètres, pas de distance de pêche.

**AMORCE** : 5 litres toutes confondues, mouillées, non tassées:

**ESCHES** : ¼ litre de fouillis de vers de vase, asticots interdits dans l'amorce (asticots uniquement à l'hameçon)



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

## Renseignements

### Responsables de l'organisation :

Mr FOUILLADE Stéphane  
Bussignet - 87240 AMBAZAC  
Tél : 05 55 71 56 82 / 06 80 89 59 47  
Mail : stephane.fouillade@orange.fr

Mr CHAPUT Jean-Luc  
10, avenue de la République - 87170 ISLE  
Tél. : 06 76 29 03 02  
Mail : jl.chapman@live.fr

Mr DEPALLE Daniel  
39 la chaumière - 23200 BLESSAC  
Tel : 06.43.30.68.82  
Mail : daniel.depalle@club-internet.fr

En cas de forfait, prévenir :

Mr POINSIGNON Jean-Claude  
Tél : 03 84 75 60 33.

## MAGASINS DE PECHE DU SECTEUR

- DEMARS Henri  
5 Rue des Arènes - 87000 LIMOGES  
TEL 05.55.33.14.71
- Europêche PICAT J.François  
76 Avenue Emile Labussière - 87000 LIMOGES  
TEL 05.55.77.55.98
- Pacific Pêche  
Rue Rochilloux (ZI nord) - 87000 LIMOGES  
TEL 05.55.35.36.46
- Europêche Saint-Junien  
Pascaud Aurélien  
24 Bld Victor Hugo - 87200 Saint Junien  
TEL : 05.55.02.69.80



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

## Hébergement et restauration

Pour les concurrents et les accompagnateurs, possibilité de restauration sur place.  
Ci-dessous, la liste des hébergements :

### SUR LIMOGES :

B&B Hôtel  
ZI nord  
46 rue Frédéric Bastiat  
87280 LIMOGES  
TEL 08.92.78.80.55

B&B hotel  
ZI Nord  
52 rue Frédéric Bastiat  
87280 LIMOGES  
TEL : 08.92.70.75.30

ELIXIR  
ZI Nord  
42 rue Frédéric Bastiat  
87280 LIMOGES  
TEL : 05.55.35.54.55

Fast Hotel  
ZI Nord  
61 rue Frédéric Bastiat  
87280 LIMOGES  
TEL : 05.55.37.58.48

FORMULE 1  
ZI Nord  
Rue Frédéric Bastiat  
87280 LIMOGES  
TEL : 08.91.70.52.75

Hotel 1<sup>ère</sup> classe  
ZI Nord  
54 rue Frédéric Bastiat  
87280 LIMOGES  
TEL : 05.55.35.57.94

Hotel IBIS  
ZI Nord  
2 rue Frédéric Bastiat  
87280 LIMOGES  
TEL 05.55.37.50.14

NOVOTEL  
ZI Nord  
2 avenue d'Uzurat  
87000 LIMOGES  
TEL : 05.44.20.20.00

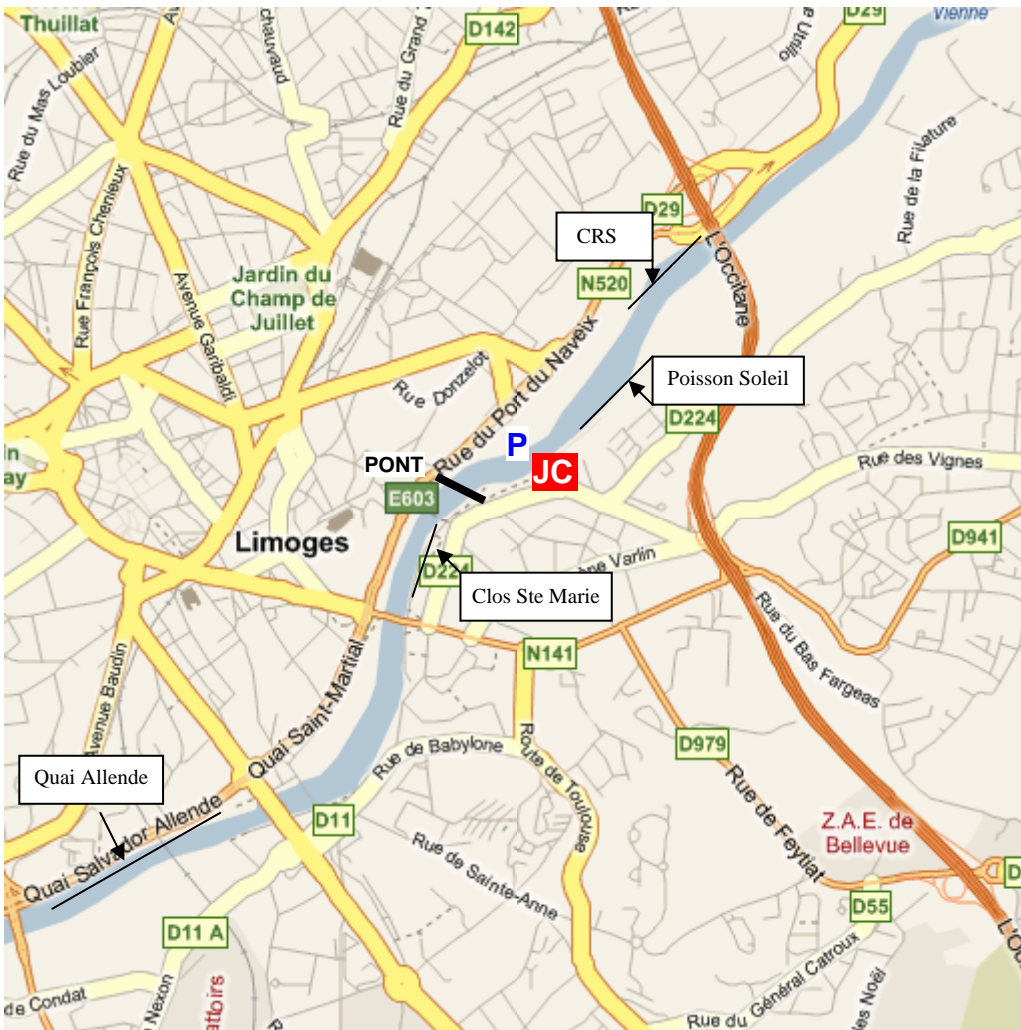
### SUR RAZES : pour les minimes

AUBERGE LES TROIS ARCHES  
Le Bourg  
87640 RAZES  
TEL : 05.55.71.03.61  
4 chambres (2 à 35 euros et  
2 à 50 euros)

HOTEL « LE FLORID »  
Népoules  
RN 20  
87140 COMPREIGNAC  
TEL : 05.55.71.30.30  
18 chambres à 40 euros (possibilité  
d'avoir un prix si pls réservations)  
à 6kms du parcours

à 2 kms du parcours

# PLAN DE LIMOGES



Pour accéder au lieu de rassemblement (salle des Jeunes Cooperatives) depuis l'autoroute A20, prendre sortie n° 33 (les Casseaux, Périgueux). Puis vous arrivez sur les bords de Vienne, rue du Port du Naveix.

Après le 1<sup>er</sup> feu, prendre à gauche parking (P) de la Guinguette. Traverser le petit pont à pied (pont Saint Etienne) ; la salle des JC se trouve en face du parking.

Sinon, au 2<sup>ème</sup> feu, prendre à gauche, traverser la Vienne puis au feu, prendre de nouveau à gauche. Vous arrivez au clos Sainte-Marie, la salle se trouve à proximité. Mais il n'y aura pas beaucoup de places de stationnement.

